

« Je leur dis que j'ai deux mamans ? » : carrières de (non-)publicisation de l'homoparentalité à l'école en France

“I told them I had two mammas?”: Careers in Revealing (or Concealing) Same-Sex Parents in French Schools

Alice Olivier

Numéro 23, automne 2015

Homoparentalités, transparentalités et manifestations de la diversité familiale : les défis contemporains de la parenté

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034200ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034200ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

INRS-UCS

ISSN

1708-6310 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Olivier, A. (2015). « Je leur dis que j'ai deux mamans ? » : carrières de (non-)publicisation de l'homoparentalité à l'école en France. *Enfances, Familles, Générations*, (23), 52–70. <https://doi.org/10.7202/1034200ar>

Résumé de l'article

Si la recherche s'est intéressée à la formation des familles homoparentales et au développement de leurs enfants, très peu de travaux se sont interrogés sur la manière dont ces derniers gèrent leur situation familiale en milieu scolaire. Pourtant, l'école est vectrice d'hétéronormativité, ce qui soulève de nombreuses questions quant aux attitudes que ces enfants y adoptent : comment y font-ils état de leur situation familiale ? À partir d'entretiens menés en France auprès de 13 filles et garçons âgés de 10 à 19 ans et issus de familles homoparentales de configurations diverses, j'analyse la « (non-)publicisation » de l'atypisme familial dans sa dimension temporelle en la considérant comme une « carrière » séquencée par les différents paliers scolaires traversés. Correspondant à des contextes normatifs bien différents, ces paliers impliquent des manières précises et distinctes de percevoir et donc de publiciser sa famille. Ainsi, l'école élémentaire (de 6 à 11 ans environ) est un espace peu normé par les groupes de pairs dans lequel l'homoparentalité n'est pas perçue comme un stigmate, ce qui explique une large publicisation de la situation familiale. Au collège (de 11 à 15 ans) en revanche, les normes des groupes de pairs se renforcent et confèrent un caractère stigmatisant à cette situation, qui est alors publicisée auprès d'un petit nombre de camarades choisis et masquée à d'autres. Au lycée (de 15 à 18 ans) enfin, l'homoparentalité peut rester perçue comme un stigmate, mais celui-ci est souvent renversé dans une publicisation active de la situation familiale.

« Je leur dis que j'ai deux mamans ? » : carrières de (non-)publicisation de l'homoparentalité à l'école en France

Alice Olivier

Doctorante en sociologie
Observatoire sociologique du changement,
Sciences Po /
Institut national d'études démographiques,
Labex iPOPs (France)
alice.olivier@sciencespo.fr

Résumé

Si la recherche s'est intéressée à la formation des familles homoparentales et au développement de leurs enfants, très peu de travaux se sont interrogés sur la manière dont ces derniers gèrent leur situation familiale en milieu scolaire. Pourtant, l'école est vectrice d'hétéronormativité, ce qui soulève de nombreuses questions quant aux attitudes que ces enfants y adoptent : comment y font-ils état de leur situation familiale ? À partir d'entretiens menés en France auprès de 13 filles et garçons âgés de 10 à 19 ans et issus de familles homoparentales de configurations diverses, j'analyse la « (non-)publicisation » de l'atypisme familial dans sa dimension temporelle en la considérant comme une « carrière » séquencée par les différents paliers scolaires traversés. Correspondant à des contextes normatifs bien différents, ces paliers impliquent des manières précises et distinctes de percevoir et donc de publiciser sa famille. Ainsi, l'école élémentaire (de 6 à 11 ans environ) est un espace peu normé par les groupes de pairs dans lequel l'homoparentalité n'est pas perçue comme un stigmate, ce qui explique une large publicisation de la situation familiale. Au collège (de 11 à 15 ans) en revanche, les normes des groupes de pairs se renforcent et confèrent un caractère stigmatisant à cette situation, qui est alors publicisée auprès d'un petit nombre de camarades choisis et masquée à d'autres. Au lycée (de 15 à 18 ans) enfin, l'homoparentalité peut rester perçue comme un stigmate, mais celui-ci est souvent renversé dans une publicisation active de la situation familiale.

Mots clés : homoparentalité, école, normes, groupes de pairs, atypisme familial, enfance, adolescence

Abstract

“I told them I had two mamas?”: Careers in Revealing (or Concealing) Same-Sex Parents in French Schools

While research has been done on the formation of same-sex families and the development of their children, few studies have explored how such children deal with their family situations while at school. School is a vector of heteronormative notions, which raises many questions about the attitudes that these children adopt: how do they talk about their family situation? Based on interviews of 13 girls and boys aged 10 to 19 years from variously structured same-sex families in France, I analyze how these children reveal (or conceal) their unconventional family types over time by viewing it as a “career”

stratified by the different levels of school. These levels all have very different normative contexts and thus involve specific and distinct ways of perceiving and talking about one's family. Elementary school (approximately 6 to 11 years old) has few peer group norms, and same-sex families are not stigmatized, which explains why it is common for them to talk about their family situation. In "collège" (11 to 15 years old, akin to North American middle school or junior high), however, peer group norms are stronger and tend to stigmatize same-sex families, causing children of same-sex parents to reveal their situation to only a few select friends and conceal it from others. In "lycée" (15 to 18 years old, equivalent to high school in North America), having same-sex parents can be seen as a stigma, but it is often reversed when actively publicizing one's family situation.

Keywords: *same-sex families, school, norms, peer groups, unconventional families, childhood, adolescence*

Si la recherche s'est beaucoup intéressée à la formation des familles homoparentales et au développement de leurs enfants¹, peu de travaux se sont penchés sur le vécu de ces familles, notamment sur les rapports qu'elles entretiennent aux institutions. Pourtant, dans la mesure où ce type de configuration familiale² est très largement minoritaire (Rault, 2009 : 2), étudier ces rapports permet de comprendre comment sont gérés, d'un côté et de l'autre, les écarts entre des cadres standardisés et une situation familiale que l'on peut qualifier – dans un sens neutre – d'« atypique ».

Loin d'être la seule forme d'atypisme familial qui existe, l'homoparentalité se distingue par le lien intrinsèque qu'elle entretient à l'homosexualité : dans un contexte hétéronormatif³, elle ne correspond pas au modèle dominant de la famille (un père, une mère et un ou plusieurs enfants) et s'écarte ainsi des normes en vigueur au sein de différentes institutions.

Il semble alors pertinent d'analyser les rapports entre les familles homoparentales et l'institution scolaire. D'une part, l'école, en tant que « plaque tournante de la socialisation primaire » (Darmon, 2006 : 61) au sein de laquelle entrent en contact familles, équipes éducatives et groupes de pairs, véhicule un cadre normatif solide et joue un rôle central dans le quotidien des familles. D'autre part, elle est l'un des « agents de la norme hétérosexuelle » les plus influents (Descoutures, 2010 : 65). À travers ses contenus d'enseignement, les attentes exprimées par le corps enseignant et les groupes de pairs ou encore les caractéristiques de ses dispositifs administratifs, l'école est en effet vectrice d'hétéronormativité⁴, ce qui soulève de nombreuses questions quant aux attitudes adoptées par les familles homoparentales dans cet espace. Ces questionnements sont d'autant plus impor-

1. Pour une large revue de la littérature, voir, par exemple, Descoutures (2010) et Gross (2012).

2. Le terme d'homoparentalité recouvre des configurations familiales diverses (Gross, 2012), dont la caractéristique commune minimale est le fait qu'un parent au moins s'identifie comme gay, lesbienne ou bisexuel. Dans cet article, je réunis l'ensemble de ces configurations pour clarifier mon propos mais en explicite les diversités lorsque cela s'avère utile pour l'analyse.

3. L'hétéronormativité peut être définie comme un cadre normatif de référence qui institue l'hétérosexualité comme seule sexualité légitime, qui « fustige les marges et qui impose un ordre » (Descoutures, 2010 : 62).

4. Parmi de nombreux exemples de ces hétéronormes scolaires, on peut citer la prégnance de personnages hétérosexuels dans les œuvres littéraires étudiées en classe (Chartrain, 2013 : 57); le silence fait autour de l'homosexualité de certaines personnalités historiques lorsque celles-ci sont évoquées dans les enseignements (Cros, 2013 : 32); la concentration souvent systématique sur une forme unique de sexualité lors des séances d'« éducation à la sexualité » (Chartrain, 2013 : 55-59) et dans les manuels scolaires (Temple, 2005); ou encore l'invisibilisation des configurations familiales autres qu'hétéroparentales dans les catégories prédéfinies proposées par de nombreux dispositifs administratifs (fiches de renseignements, formulaires de rentrée, bulletins scolaires, personnes à prévenir en cas d'accident...) (Mailfert, 2006 : 280).

tants que l'homophobie en milieu scolaire est un phénomène significatif⁵. La recherche s'est ainsi intéressée aux stratégies de visibilité des parents de jeunes enfants face à l'institution scolaire (Mailfert, 2006 ; Gross, 2011). En revanche, la question de l'expérience scolaire des jeunes issus de familles homoparentales semble très peu investiguée, à l'exception de quelques travaux – essentiellement anglo-saxons – portant sur leur perception de l'homophobie à l'école (Gregory et Ray, 2001 ; Bartkiewicz *et al.*, 2008 ; Vyncke, 2009 ; Bos *et al.*, 2012).

Dans cet article, je me propose de participer au développement de ce champ de recherche dans le contexte français : comment les enfants de familles homoparentales décident-ils de dire ou de taire leur atypisme familial en milieu scolaire ? Je m'intéresse ici à la «(non-)publicisation» de la situation familiale, autrement dit à la manière dont ces enfants choisissent d'en parler, ou non, à l'école, et ce à différentes étapes de leur scolarité.

Mon raisonnement s'organise alors autour d'une hypothèse centrale : la (non-)publicisation de la situation familiale serait fortement liée à la vision que les enfants de familles homoparentales ont eux-mêmes de cette situation, et notamment au fait qu'ils la perçoivent, ou non, comme un «stigmaté» (Goffman, 1975). Ce concept, largement mobilisé dans le champ des études sur l'homoparentalité (par exemple Bos *et al.*, 2009 ; Heenen-Wolff, 2010 ; Gross, 2011) désigne un décalage entre les attentes normatives du groupe et les caractéristiques de l'individu. Ce décalage peut éventuellement être souligné par un processus de «stigmatisation», c'est-à-dire de mise à l'écart. Dans le cas des enfants de familles homoparentales, on parle alors de «stigmaté par association» (Farina et

5. En France, sur les 3 517 témoignages reçus en 2013 par l'association SOS Homophobie, 110, soit 3 %, relevaient de situations intervenues dans le milieu scolaire. L'association souligne que le nombre de cas d'homophobie, de biphobie et de transphobie à l'école qui lui sont rapportés ne cesse d'augmenter depuis quelques années (2014 : 110).

Mehta, 1988), lié à l'orientation sexuelle de leurs parents. Nombreuses sont les caractéristiques de ces enfants susceptibles de jouer un rôle dans la manière dont ils perçoivent, ou non, leur situation familiale comme un stigmaté : leur sexe, leur lieu d'habitation, leur école, leurs origines sociales ou encore les discours de leurs parents à ce sujet. Cet article s'intéresse plus spécifiquement à l'influence de l'une d'entre elles, à savoir le contexte normatif de l'école à différentes étapes de la scolarité. Puisque le stigmaté s'entend en termes de relations, c'est alors dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs groupes de pairs à l'école et par rapport aux normes que ceux-ci prescrivent que se crée chez les enfants de familles homoparentales l'éventuelle perception de leur situation familiale comme un stigmaté, et l'attitude de (non-)publicisation qui en découle.

En me plaçant dans un cadre théorique interactionniste, j'analyse la publicisation de l'atypisme familial dans sa dimension temporelle en la considérant comme une «carrière», un processus séquentiel en différentes étapes liées, d'une part, aux variations de la fabrication et de l'imposition des normes et, d'autre part, à la socialisation et à la construction identitaire de l'individu (Darmon, 2003 : 86-87). Dans le cas des enfants de familles homoparentales, c'est autour des différents paliers scolaires que se construit cette carrière. Correspondant à des contextes normatifs bien différents, ces paliers impliquent des manières précises et distinctes de percevoir et donc de publiciser la famille. Ainsi, l'école élémentaire (6 à 11 ans environ) est un espace peu normé par les groupes de pairs ; l'homoparentalité n'y est pas vécue comme un stigmaté, ce qui explique une large publicisation de la situation familiale. Au collège (11 à 15 ans) en revanche, les normes des groupes de pairs se renforcent et confèrent un caractère stigmatisant à la situation familiale qui est alors publicisée auprès d'un petit nombre de camarades sélectionnés et masquée à d'autres. Certains cherchent cependant à dépasser le stig-

mate et justifient plutôt leur choix d'invisibiliser leur famille par leur volonté de ne pas être d'abord définis par leur situation familiale. Au lycée (15 à 18 ans) enfin, l'homoparentalité peut rester perçue comme un stigmata, mais celui-ci est souvent renversé dans une publicisation active de l'atypisme familial⁶.

Méthodes et description du corpus

Cet article s'appuie majoritairement sur l'analyse de 16 entretiens semi-directifs menés en France en 2012 et en 2014 auprès de 13 enfants (9 filles et 4 garçons) issus de 9 familles homoparentales de configurations et de milieux sociaux variés. À l'exception d'une jeune fille conçue dans un projet de coparentalité, tous vivent dans une famille lesboparentale, ce qui reflète une réalité des familles homoparentales en France (Rault, 2009 : 1). Au moment du premier entretien, ils étaient âgés de 10 à 19 ans : deux d'entre eux étaient encore scolarisés à l'école élémentaire, neuf étaient au collège, une au lycée et le dernier étudiait à l'université. Parmi les trois jeunes interrogés de nouveau en 2014, l'une avait fait son entrée au collège, deux étaient désormais au lycée. On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif des caractéristiques des jeunes interrogés ; afin de préserver leur anonymat, tous les prénoms ont été changés, en respectant toutefois leurs connotations et usages sociaux.

Ce corpus, constitué dans le cadre temporel limité d'un travail étudiant, ne peut bien sûr prétendre à la représentativité. Il ne s'agit donc pas ici d'une recherche sur les enfants de familles homoparentales en général, mais plutôt d'une réflexion sur la (non-)publicisation d'une forme particulière d'atypisme familial dans différents contextes scolaires français.

1. Une « publicisation sous autorité parentale » à l'école élémentaire

L'école élémentaire (6 à 11 ans) correspond pour les jeunes interrogés à une première étape de la carrière de (non-)publicisation en milieu scolaire⁷ : si le fait de parler de leur famille leur est largement imposé, ils tentent de contrôler le degré de précision des informations diffusées.

6. En France, l'école élémentaire dure 5 ans, le collège 4 ans et le lycée 3 ans.

7. La littérature existante me permet de faire l'hypothèse que la (non-)publicisation de l'atypisme familial à l'école n'est pas encore un sujet du point de vue des enfants quand ils sont plus jeunes, et que c'est alors davantage une préoccupation de leurs parents (Mailfert, 2006 ; Gross, 2011).

1.1. Un espace « familial » et « familial »

À l'école élémentaire, les parents d'élèves sont particulièrement présents et investis : ils accompagnent et viennent chercher leurs enfants, participent aux réunions avec le personnel enseignant et d'autres parents ou encore s'engagent dans des associations scolaires (Favre et Montandon, 1988 : 91-92 ; Catsambis, 2007). Ils sont donc visibles à l'école, d'autant plus si celle-ci se trouve à proximité du domicile (Henriot-van Zanten, 1990 : 104-107). On peut ainsi qualifier l'école élémentaire de « familiale » : les interlocuteurs de l'institution scolaire ne sont pas simplement des élèves, mais des familles dans leur ensemble. Cette imbrication des sphères scolaire et familiale rend parfois la situation familiale évidente, avant même qu'il soit nécessaire de la verbaliser :

[À l'école élémentaire] les gens ils le savaient parce que mes parents ils étaient connus. Enfin ils faisaient [...] l'association sportive et tout. Et du coup les parents connaissaient mes parents, et du coup les enfants ils savaient. (Carlotta, 15 ans, famille no 3)

L'attitude parentale de publicisation à l'école élémentaire, qu'elle soit passive – être visibles en tant qu'homoparents – ou active – se présenter auprès des personnels et des parents d'élèves comme homoparents – est très courante dans les familles que j'ai rencontrées. Ce constat conforte les résultats de Virginie Descoutures dont les enquêtées, des mères lesbiennes d'enfants âgés en très grande majorité de moins de 10 ans, disent informer systématiquement l'institution scolaire de leur configuration familiale. Selon l'auteure, au-delà de l'intérêt indiscutable de ces mères pour la scolarité de leurs enfants, cette volonté de transparence relève parfois d'un souci d'apparaître comme de « bons parents », mais aussi d'une vigilance à l'égard du milieu scolaire hétéronormé (2010 : 128-130). C'est donc notamment pour réduire « le risque de confronter les enfants à des propos en décalage avec leur réalité familiale » (Gross, 2011 : 28)

Caractéristiques des jeunes interrogés pour la recherche (2012)

Famille	Prénom	Sexe	Âge	Niveau scolaire	Situation familiale
1	Steve (2 entretiens)	G	14	3 ^e (dernière année du collège)	Né d'un couple hétérosexuel Parents divorcés, vit avec sa mère et sa belle-mère. Sylvie, mère biologique, assistante dans une société de conseil; Emmanuelle, belle-mère, assistante de production; Père et nouvelle conjointe (peu de contacts)
2	Luna Nina	F F	13 12	4 ^e (3 ^e année du collège) 6 ^e (1 ^{re} année du collège)	Adoptées quand elles avaient moins d'un an Mères séparées, vivent en garde alternée. Sabine, mère adoptive, coach en management; Julie, mère non statutaire, responsable marketing
3	Véronica Carlotta Chiara	F F F	17 15 13	Terminale (dernière année du lycée) 3 ^e (dernière année du collège) 4 ^e (3 ^e année du collège)	Conçues par insémination avec donneur anonyme Vivent avec leurs deux mères Florence, mère biologique, graphiste et conteuse; Lucia, mère adoptive, photographe
4	Chloé (2 entretiens)	F	13	4 ^e (3 ^e année du collège)	Conçue par insémination avec donneur anonyme Mères séparées, vit en garde alternée. Muriel, mère biologique, professeure de français; Stéphanie, mère non statutaire, professeure d'histoire
5	Bénédicte Maria	F F	11 10	6 ^e (1 ^{re} année du collège) 6 ^e (1 ^{re} année du collège)	Conçues par insémination avec donneur anonyme Vivent avec leurs deux mères Evelyne, mère biologique de Bénédicte, correctrice et auteure; Pauline, mère biologique de Maria, intermittente du spectacle
6	Coline (2 entretiens)	F	11	CM2 (dernière année de l'école élémentaire)	Née d'un projet de coparentalité Mères séparées, vit en garde alternée dans les trois familles. Flore, mère biologique, consultante en communication; Laurène, mère non statutaire, responsable communication; Dominique, père biologique, chef d'entreprise marketing; François, père non statutaire, architecte; Cécilia, compagne de Flore, éducatrice spécialisée
7	Enzo	G	11	CM2 (dernière année de l'école élémentaire)	Conçu lors d'un rapport avec une connaissance Vit avec ses deux mères. Anna, mère biologique, coordinatrice d'une association de soutien à la parentalité; Virginie, mère non statutaire, journaliste; Georges, père biologique, peintre (contacts ponctuels)
8	Adrien	G	14	3 ^e (dernière année du collège)	Conçu par insémination avec donneur connu Vit avec ses deux mères. Laurence, mère biologique, infirmière scolaire; Claude, mère non statutaire, retraitée
9	Léo	G	19	Étudiant à l'Université (1 ^{re} année après le lycée)	Conçu par insémination avec donneur anonyme Vit avec ses deux mères. Marie, mère biologique, professeure des écoles; Gwenaëlle, mère non statutaire, employée de La Poste

que les homoparents publicisent leur situation familiale. La plupart du temps, cette attitude ne semble pas déranger leurs enfants :

[À l'école élémentaire], je trouve qu'on est proche des gens plus facilement. On se fie moins aux apparences. Les gens ils ont moins un œil critique quoi. [...] Ils sont amis avec toi parce que tu rigoles, ils aiment bien ton humour et puis voilà, c'est sympa de jouer avec toi à chat perché. (Chloé, 13 ans, famille no 4)

Ce qui était bien à l'école, c'est que tu le disais une fois, et après comme les gens nous suivaient dans la même classe je devais pas le dire à chaque fois. (Bénédicte, 11 ans, famille no 5)

Chloé compare l'atmosphère de l'école élémentaire à celle du collège dont elle fait l'expérience au moment de l'entretien. En opposant de manière dichotomique les caractéristiques de ces deux types d'établissements, elle décrit une école élémentaire chaleureuse et exempte de tout jugement. Bénédicte quant à elle met en avant un autre aspect : puisque l'école élémentaire est de taille réduite, les élèves développent des liens d'interconnaissance poussés. Les deux jeunes filles insistent en fait sur le caractère que l'on nommera « familier » de cet espace scolaire, considéré comme simple, connu et peu contraignant.

Le croisement de ces deux caractéristiques de l'école élémentaire – être un lieu à la fois familier et familial – implique donc une large publicisation des familles homoparentales dans l'espace scolaire.

1.2. Une publicisation imposée ?

Si les enfants de familles homoparentales semblent ainsi bien accepter cette publicisation, il arrive parfois qu'ils préfèrent taire leur atypisme familial, notamment parce qu'ils ne souhaitent pas que leurs camarades aient accès à des informations trop intimes à leur sujet. Pourtant, il apparaît que ceci n'est pas toujours possible à l'école élémentaire : le cas d'Enzo (11 ans, famille no 7) est ici emblématique. Au cours

de notre entretien, il a affirmé que personne ne connaissait sa situation familiale à l'école. Il m'a expliqué que c'était un choix de sa part, notamment pour éviter de devoir répondre à des questions intrusives sur son intimité familiale. Sa mère Anna, qui nous entendait depuis la pièce voisine, est alors intervenue dans la conversation :

Anna : Il y a une chose qui moi m'étonne, c'est que tu dises que personne le sait à l'école.

Enzo : Pourquoi ?

Anna : C'est pas tout à fait le cas ! La maîtresse, la directrice, la plupart des parents le savent !

Enzo : Ah bon ? Je savais pas moi !

Anna : Mais bien sûr ! C'est-à-dire que les maîtresses, on leur a toujours dit. [...]

Enzo : Oui ? Mais moi j'étais pas au courant de ça...

Anna : Ah bah oui, tout le monde le sait ! Nous on le dit à la directrice, quand on va aux réunions de parents d'élèves, on y va toutes les deux... Et je pense que certains parents le disent à leurs enfants aussi. Jean par exemple, il le sait.

Enzo : Euh, non, Jean il sait pas ! Il le sait pas Jean ! Il le sait pas... Non, il le sait pas Jean.

Anna : Peut-être qu'il fait partie des enfants qui ont pas envie de te prendre la tête ! (Enzo, 11 ans, et sa mère, famille no 7)

J'ai ainsi assisté à la découverte par Enzo du fait que de nombreuses personnes qu'il côtoyait à l'école connaissaient sa situation familiale. Confronté aux choix de publicisation de ses mères, il ne peut pas décider de dire ou de taire son atypisme familial. À l'école élémentaire, au-delà d'une publicisation large de la situation familiale, il semblerait que l'on ait parfois affaire à une publicisation imposée du fait des choix et de l'attitude des parents.

1.3. Se faire acteur des marges de la publicisation

Les enfants de familles homoparentales semblent donc largement passifs dans le choix de la publicisation à l'école élémentaire. Ils

jouent en revanche un rôle plus actif lorsqu'il s'agit de décider du degré de précision à donner à leurs camarades : en cela, on peut véritablement parler d'une première étape de leur carrière de (non-)publicisation.

Dans un contexte hétéronormatif, l'homosexualité et *a fortiori* l'homoparentalité ne sont pas nécessairement des réalités connues, notamment par les plus jeunes :

Dans mon ancienne école, il y en a qui le savaient mais ils croyaient que je mentais. Ils disaient que c'était pas possible d'avoir deux mamans. (Enzo, 11 ans, famille no 7)

Face à cette ignorance de leurs camarades, les enfants de familles homoparentales peuvent exercer – ou tout au moins avoir l'impression d'exercer – un certain contrôle sur la quantité et la nature des informations diffusées sur leur famille: ils se font ainsi acteurs des marges de la publicisation. Dans de nombreux cas, ils choisissent plutôt de ne pas donner de détails sur leur famille :

J'aime pas répondre aux questions [des gens de ma classe]... je sais pas comment y répondre, donc je préfère pas y répondre. (Enzo, 11 ans, famille no 7)

C'est vrai que c'est pas une situation facile à expliquer quand même, donc des fois c'est pas vraiment pratique, je préfère rien dire. (Coline, 11 ans, famille no 6)

Enzo et Coline ressentent une difficulté à trouver des manières de parler de leur situation familiale qui soient compréhensibles pour tous : ils pensent ne pas disposer du vocabulaire nécessaire ni du recul suffisant pour proposer des explications satisfaisantes. Ce sentiment d'incompétence peut être renforcé lorsque les questions abordent des sujets particulièrement intimes ou précis :

J'aime pas trop les questions parce que je trouve que c'est un peu gênant de répondre comme ça. [...] C'est gênant que les gens sachent comment t'as été fait par exemple. [...] C'est trop personnel. Et en plus c'est hyper compliqué à expliquer. (Maria, 10 ans, famille no 5)

Le contrôle que les enfants de familles homoparentales exercent sur la publicisation leur permet ainsi de restreindre ce que leurs camarades savent de leur situation familiale à ce que ces derniers comprennent de la visibilité parentale. Dans certains cas toutefois, quand les questions deviennent insistantes ou lorsqu'une présentation plus précise de la situation familiale semble nécessaire à un maintien de bonnes relations avec leurs camarades, ils délèguent les explications aux adultes de leur entourage. À leurs parents tout d'abord :

Je lui ai dit : « Je ne sais pas répondre à tes questions, tu poseras la question à ma maman. » (Enzo, 11 ans, famille no 7)

Au personnel enseignant par ailleurs :

Les gens des fois me croient pas que c'est possible d'avoir deux mamans [...]. Si c'est un prof qui le disait par exemple, tout le monde sera prêt à le croire. (Enzo, 11 ans, famille no 7)

[Dans la classe, ils ont posé des questions] du genre « c'est vrai que t'as deux mamans? », « pourquoi t'as pas de papa? » « comment elles t'ont fait? »... C'est pas moi qui répondais parce que j'étais trop petite. C'était la maîtresse [...] C'était bien parce que les autres ils la croyaient. (Maria, 10 ans, famille no 5)

Le discours professoral semble doté d'une légitimité non questionnée, et ce, on peut l'imaginer, d'autant plus que les élèves sont encore jeunes : c'est en tout cas ce que laissent entendre Maria et Enzo, qui présentent les enseignantes et enseignants comme ceux que l'on « croit ». Ces derniers deviennent donc de potentiels soutiens dans l'espace scolaire. Dans un processus commun de socialisation, la première phase de la carrière de publicisation de l'atypisme familial en milieu scolaire va de pair avec la découverte par les camarades d'une réalité familiale en dehors du cadre hétéronormatif dont ils ont l'habitude.

Cette première étape de la carrière de (non-)publicisation est ainsi placée « sous autorité parentale » : du fait des relations intensives entre famille et institution scolaire, les jeunes ne sont pas acteurs directs de la large publicisa-

tion opérée, mais disposent de certaines marges de manœuvre quant au degré de précision des informations diffusées.

2. Une « publicisation sélective » au collège

Le rôle que jouent les jeunes de familles homoparentales dans la décision de publiciser, ou non, leur famille change radicalement à l'entrée au collège, vers 11 ans :

À l'arrivée au collège je me prenais plus en mains, c'est moi qui choisissais si je le disais ou pas. Quand j'étais petit, ma mère elle me disait «dis-le», ou «le dis pas». Après quand j'étais plus grand, au collège, ma mère elle m'a dit «tu fais comme tu veux». Elle m'a juste dit «fais attention». (Steve, 14 ans, famille no 1)

Les parents sont beaucoup moins visibles qu'à l'école élémentaire (Catsambis, 2007) et les homoparents laissent davantage le choix à leurs enfants quant à l'information à diffuser sur leur situation familiale (Gross, 2011 : 194). Ces derniers peuvent alors devenir pleinement acteurs de la (non-)publicisation. Dans la mesure où le collège est également le lieu du développement extrêmement fort de l'influence des groupes de pairs (de Singly, 2006 : 16 ; Galland, 2011 : 181) qui imposent un contexte normatif nouveau, les jeunes de familles homoparentales développent différentes stratégies d'observation, d'évaluation et de discours face à leurs camarades : l'arrivée au collège marque l'entrée dans une deuxième phase de la carrière de (non-)publicisation de l'atypisme familial.

2.1. Un « nous générationnel » fragilisé par un « nous familial » stigmatisant

Dans le contexte du collège très normé par les groupes de pairs, il semble difficile d'assumer une différence (Darmon, 2006 : 59) ; les enfants de familles homoparentales perçoivent alors leur atypisme familial comme un stigmatisme potentiel. À ce sujet, un point est régulièrement

souligné dans la littérature : les membres de familles homoparentales craignent souvent la stigmatisation bien qu'ils en fassent assez peu l'expérience (Golombok et MacCallum, 2004 : 1408 ; Vyncke, 2009 : 12). Si cette crainte est sans doute en partie liée à une intériorisation des injonctions hétéronormatives, elle n'en reste pas moins structurante dans le choix de dire ou de taire sa situation familiale. On pourrait donc s'attendre à ce que les collégiennes et collégiens de familles homoparentales parlent très peu de leur famille à l'école : comme l'analyse Erving Goffman, «il est fréquent que l'adolescence (associée à l'influence du groupe des pairs à l'école secondaire) amène un net déclin de l'identification aux siens, en même temps qu'un accroissement marqué de l'identification aux normaux» (1975 : 52). Pourtant, les enquêtes soulignent également le fait que, malgré le poids des normes, ils souhaitent reconnaître le rôle de leurs parents et se montrer loyaux envers eux en assumant leur situation familiale.

2.1.1. Dire ou taire son atypisme familial ?

Face à ce tiraillement provoqué par un double attachement au «nous familial» et au «nous générationnel» (de Singly, 2006 :16), ils optent pour une «révélation sélective» (Gross, 2011 : 25) de leur situation familiale : il s'agit de déterminer les camarades à qui ils peuvent en parler et ceux auprès desquels il leur semble plus approprié de la cacher. Le premier critère de sélection avancé est alors l'amitié. Ils parlent de leur famille aux camarades dont ils se sentent proches afin d'éviter tout «incident gênant» (Goffman, 1975 : 94) au cours duquel ils évoqueraient sans le vouloir leur situation familiale :

Mais après, si je me fais des nouvelles amies, elles je leur dirais parce qu'après c'est embarrassant : «Oui, c'est qui Julie, c'est qui Maman?» Parce que c'est dans le langage courant que je dis «Julie et Maman». (Nina, 12 ans, famille no 2)

La publicisation s'inscrit alors dans une dynamique plus large de confiance :

J'avais envie de dire à mes amies que j'ai deux mamans parce que je me sens proche d'elles. C'est mes copines et on se dit tout, alors voilà, j'allais quand même pas leur cacher ça ! (Bénédicte, 11 ans, famille no 5)

Parler de sa famille à certains camarades correspond en fait ici à l'envie de se rapprocher d'eux : les jeunes enclenchent une dynamique de confiance et incitent alors leurs interlocuteurs à renforcer à leur tour le lien d'amitié qui les unit.

Si le choix de parler de leur situation familiale aux camarades dont ils se sentent proches semble donc relever presque de l'évidence, on observe aussi la situation corollaire : ils disqualifient d'office un certain nombre d'interlocuteurs. Ceux-ci sont perçus comme ce que l'on pourrait qualifier des « stigmatisateurs évidents » qui ne respecteront pas leur famille. Ainsi, Adrien (14 ans, famille no 8), scolarisé dans une école privée, parle très peu de sa famille parce que « dans cette école ils sont tous cathos [...] et en général dans les religions les homos c'est un péché »⁸. Steve (14 ans, famille no 1) décrit son collège de banlieue parisienne comme « un collège qui craint » dans lequel « les gens ont la mentalité des cités », et justifie ainsi son refus de parler de sa famille à nombre de ses camarades⁹. Les lieux de résidence et de scolarisation semblent donc jouer un rôle très important dans le choix de dire ou de taire sa famille, ce qui confirme les résultats de travaux antérieurs (Gross, 2011 : 25).

Entre les amis et amies et les stigmatisateurs évidents se trouvent enfin les camarades qui sont observés et évalués pour savoir s'ils peuvent ou non être informés de l'atypisme familial :

Par exemple, j'ai dit à un copain : « Imagine, il y a un copain à toi, ses parents ils sont homos. Qu'est-ce que ça te ferait ? » (Steve, 14 ans, famille no 1)

Steve met en place une sorte de test pour ses camarades en leur demandant clairement ce qu'ils pensent de l'homosexualité, sans lier cette question à son histoire familiale. En fonction de leur réponse, il envisage ou non de leur parler de sa famille. Notons ici que les jeunes issus de familles homoparentales n'accordent pas tous la même importance à l'attitude de leurs camarades : certains, comme Steve, veulent être sûrs que la situation familiale sera respectée pour décider d'en parler ; d'autres, comme Carlotta et Chiara (15 et 13 ans, famille no 3), parlent de leur famille à toute personne qui leur pose des questions à ce sujet. Le cas de ces deux sœurs est particulier : habitantes d'une grande ville, elles sont scolarisées dans un quartier caractérisé par une importante population homosexuelle et leurs mères sont très engagées dans la lutte pour les droits des gays et lesbiennes, deux éléments susceptibles de favoriser la publicisation de leur situation familiale. Ceci a cependant le mérite de souligner un point important : au collège, la publicisation est sélective pour tous les jeunes que j'ai interrogés, mais d'ampleur variable selon différentes caractéristiques, telles que le lieu d'habitation, de scolarisation ou encore l'attitude de leurs parents.

2.1.2. Au près des camarades choisis : planifier, confier, observer

Une fois les personnes auxquelles on peut se confier repérées, il s'agit de trouver le meilleur moment et la meilleure façon de le faire. En effet, les collégiennes et collégiens de familles homoparentales attendent toujours un élément déclencheur pour parler de leur situation familiale, afin de profiter d'un contexte favorable à la bonne réception et donc au respect de l'information par leurs camarades. Ainsi, ils guettent l'émergence d'un sujet proche dans la conversation : si l'on parle déjà des parents ou de l'homosexualité, alors les camarades seront sans doute moins surpris de l'atypisme familial.

8. Sur les liens entre homosexualité et religion, voir par exemple Coulmont (2006).

9. Sur la question de l'homophobie dans les banlieues, voir par exemple Fassin (2010).

Si on me demande par exemple : « Oui, il fait quoi ton père comme métier ? Et ta mère ? » Ben moi je réponds : « Oui, ben moi j'ai deux mères, photographe et graphiste. » Quand ça vient dans la conversation quoi. (Carlotta, 15 ans, famille no 3)

Marion, elle savait que la prof d'anglais elle était amoureuse aussi d'une autre femme. [...] Elle m'en a parlé. Et du coup j'ai dit que moi aussi j'avais deux mamans. C'était l'occasion ! (Bénédicte, 11 ans, famille no 5)

Un deuxième type d'élément déclencheur est l'invitation des camarades au domicile, notamment parce qu'elle représente un contact direct avec la sphère familiale et permet de s'extraire du contexte hétéronormé du collège :

J'ai une amie, on a fait un exposé ensemble. [...] Et elle est venue chez moi, et après : « C'est qui ? ». J'ai fait : « Oui, j'ai deux mères. » (Carlotta, 15 ans, famille no 3)

Une fois déterminé le moment approprié, il s'agit d'explicitier la situation familiale. Certains privilégient une mise en mots simple et succincte :

J'ai dit : « J'ai deux mères et je suis adoptée. » [...] C'est tout. (Luna, 13 ans, famille no 2)

D'autres, au contraire, préfèrent passer du temps sur l'explication de leur situation familiale, parce qu'ils pensent que leurs interlocuteurs connaissent mal l'homoparentalité. Il s'agit alors de les accompagner au plus près dans leur découverte :

Il faut raconter beaucoup de détails [...]. Quand on dit juste : « Oui j'ai été adoptée, j'ai une sœur qui est pas biologiquement ma sœur », [...] ils comprennent pas. [...] Faut trouver le moyen de le dire pour qu'ils comprennent. (Nina, 12 ans, famille no 2)

Certains, enfin, ne verbalisent pas leur situation familiale, soit parce qu'ils ressentent une certaine gêne, soit parce qu'ils refusent d'y accorder trop d'importance. Ils donnent alors des indices sur leur situation familiale sans pour autant les expliciter. Ainsi, Adrien (14 ans, famille no 8) invite des camarades à son domicile sans jamais leur préciser l'identité de ses mères.

Enfin, les jeunes observent les premières réactions de leurs interlocuteurs : surprise, curiosité ou encore empathie face à la situation familiale. Ces réactions sont très rarement négatives – ce qui confirme que la sélection a été bien opérée – et les relations avec les camarades se trouvent le plus souvent renforcées. Le sujet de l'atypisme familial est alors rapidement évacué ; au collège, dans une dynamique de distanciation par rapport à la famille et de rapprochement des groupes de pairs, évoquer sa situation familiale atypique n'est qu'une étape dans la construction d'une relation d'amitié :

Non, franchement, on parle pas de notre famille ! Parce que des fois tu leur dis un truc, et ils disent : « Ah ouais, cool. On s'en fout de ta vie en fait. » [...] On parle de trucs qui nous intéressent plus quoi. (Steve, 14 ans, famille no 1)

2.1.3. **Après des autres camarades : masques et stratégies de protection**

Face à ceux qu'ils perçoivent comme des stigmatisateurs potentiels ou évidents, les collégiennes et collégiens de familles homoparentales adoptent une attitude radicalement différente. Ils développent un ensemble de stratégies qui leur permettent d'évoquer avec eux deux sujets potentiellement risqués : leur famille d'une part, l'homosexualité d'autre part.

2.1.3.1. **Enfiler un « déguisement social » pour parler de sa famille**

Tout d'abord, face aux discussions qui portent sur la famille, ils enfilent un « déguisement social » (Goffman, 1975 : 81) et développent trois stratégies principales, non exclusives les unes des autres. La première consiste à rendre la famille invisible, à « se protéger d'avance en se faisant tout petit » (*ibid.* : 29) : ne jamais évoquer ses parents et faire en sorte de ne pas mélanger sphères amicale et familiale. Pourtant, il arrive que les camarades insistent pour obtenir des informations sur la famille. Il s'agit alors

d'adopter une attitude qui permette de bloquer malgré tout l'accès à ces informations :

Je parlais, et j'ai dit «ouais, Julie...». Et là [Fatiah] me dit : «C'est qui Julie?» Alors j'ai dit : «Deux secondes Fatiah, je finis ma phrase!» [...] Donc je finis, et elle dit : «Oui, donc c'est qui Julie?» Je lui ai dit : «Mais ça te sert à quoi de le savoir, ça te regarde pas!» (Nina, 12 ans, famille no 2)

Cette stratégie d'invisibilisation est adoptée par presque tous au collège : elle est très appréciée car elle permet de ne pas mentir sur sa famille tout en ne dévoilant pas son atypisme.

Lorsque qu'il devient inévitable d'évoquer sa famille, une deuxième stratégie consiste à rester le plus flou possible :

Alors les personnes qui le savent pas et à qui j'ai pas envie de le dire, je dis «ma famille, mes parents». [...] Comme mes mères sont séparées, quand il y en a qui disent que leurs parents sont divorcés, ça m'arrive de dire : «Mes parents sont séparés.» (Chloé, 13 ans, famille no 4)

Chloé joue ici sur le caractère épïcène des termes qu'elle emploie. Afin d'être intégrée aux groupes de pairs, elle met en avant leurs points de ressemblance et masque leurs différences : «dans une représentation, on accentue l'expression de certains aspects tandis que l'on en dissimule d'autres qui pourraient discréditer l'impression produite» (Goffman, 1973 : 110).

Enfin, une troisième stratégie consiste à présenter une famille correspondant aux attentes hétéronormatives, en évoquant tout d'abord auprès des camarades deux parents de sexe différent. Celles et ceux qui sont issus d'une famille anciennement hétéroparentale ou d'une coparentalité mettent alors la figure de leur père en avant : la conformité apparente aux hétéronormes les aide à se fondre dans les groupe de pairs, puisqu'ils peuvent présenter leur famille comme hétéroparentale séparée (Gross, 2011 : 194). Le recours à la norme du père est plus difficile pour celles et ceux qui ne connaissent pas leur géniteur. Certains choisissent alors de parler de l'une de leurs mères comme d'un homme, en la masculinisant chaque fois qu'ils y font référence :

Il y a un truc qui m'énerve aussi, c'est les gens à qui j'ai pas envie de le dire qui me disent : «Il fait quoi ton père comme métier, elle fait quoi ta mère comme métier?» Et alors là il y a des cas où je dis «mon père prof de français et ma mère prof d'histoire». (Chloé, 13 ans, famille no 4)

Cette esquisse d'une famille qui correspond au modèle dominant permet aux jeunes de rester proches de leur réalité familiale. Ils peuvent ainsi se sentir loyaux envers leurs parents et trouver un certain équilibre entre appartenances générationnelle et familiale. D'autres, comme Luna, vont plus loin et construisent un visage paternel inédit :

Comme Julie [...] elle a les cheveux plutôt courts, du coup je dis que c'est mon père et que Sabine c'est ma mère. [...] Si je montre des photos je montre mon parrain. (Luna, 13 ans, famille no 2)

Ce père n'est pas entièrement fictif : il est imaginé à partir des caractéristiques de différents adultes de l'entourage de Luna. Ses actions sont celles de l'une de ses mères et son physique celui de son parrain, ce qui lui permet de rendre son récit plus consistant et donc plus crédible.

Le rôle du parent du second sexe pourvu, il reste aux jeunes à justifier la présence de deux adultes de même sexe dans leur quotidien familial. À cette fin, ils font appel aux normes de la cohabitation et des liens familiaux. Certains présentent ainsi l'une de leurs mères ou leur belle-mère comme leur grand-mère, leur tante, leur colocataire ou encore comme une amie de la famille. D'autres préfèrent cacher l'existence de ce deuxième parent. Ainsi, Nina compose une famille «normale» à partir des différentes personnes de son entourage familial et efface de son récit l'une de ses mères :

En cours de russe, il fallait présenter sa famille. [...] J'ai pris Maman, [...] et j'ai pris nos cousins du côté de Julie, comme on en a que du côté de Julie. [...] Sinon j'ai mis ma sœur, et pour mon oncle j'ai mis le frère de Julie. [...] Et j'ai dit à la prof que je connaissais pas mon père. (Nina, 12 ans, famille no 2)

Pour ne pas se trouver dans une situation gênante d'incohérence (Goffman, 1975 : 94), ces stratégies doivent d'être permanentes et exclusives avec chaque interlocuteur. Les camarades qui connaissent la situation familiale peuvent alors jouer un rôle d'« assistants de la mascarade » (*ibid.* : 116) :

Et après, le mec de ma classe me fait : « Et ton père, il fait quoi comme travail ? » [...] Il insistait. Et du coup moi j'étais « euh... ». J'étais gênée quoi. Et après il y avait mes amies, elles ont fait : « Oh mais laisse-la tranquille. » (Luna, 13 ans, famille no 2)

Ces camarades forment ainsi un cercle de solidarité autour du jeune : dès qu'une situation semble risquée, ils jouent dans le même sens afin d'éviter le dévoilement de l'information sur la famille (Giraud, 2005 : 67).

Les parents, eux aussi, se font les soutiens de ces stratégies dans l'espace scolaire. Soutiens muets la plupart du temps, ils restent invisibles et n'interviennent pas dans cet espace ; soutiens plus actifs parfois, ils jouent un rôle dans la stratégie de normalisation développée par leurs enfants :

[Mes mères] savent [que je le dis pas au collège]. Elles disent rien, elles trouvent ça normal. [...] Les réunions parents-profs, les deux y vont. [...] Du coup elles se mettent chacune à un bout [de la salle], comme ça, les gens, quand ils disent « Vous êtes la mère de qui ? », ils ont le temps d'oublier. (Luna, 13 ans, famille no 2)

Dans cet extrait, on perçoit un élément décisif pour le choix de telle ou telle stratégie pour masquer sa famille : les attitudes de (non-)publicisation adoptées par les parents eux-mêmes, et les marges de liberté que celles-ci laissent aux enfants. Les surnoms donnés aux parents par leurs enfants en sont un bon exemple. En général proposés par les parents aux enfants en bas âge, ils reflètent l'attitude que les parents souhaitent encourager chez eux. Ainsi, si Carlotta et Chiara (15 et 13 ans, famille no 3) appellent le plus souvent leurs deux mères « Maman », elles les différencient parfois en les nommant « Maman

Florence » et « Maman Lucia », ce qui peut les pousser à assumer leur situation familiale de manière ouverte. À l'inverse, Luna et Nina (13 et 12 ans, famille no 2) appellent leurs mères « Maman » et « Julie », distinction qu'elles utilisent comme un moyen de masquer leur réalité familiale quand elles le souhaitent.

2.1.3.2. Construire une attitude publique sur l'homosexualité

Au collège, les enfants de familles homoparentales peuvent également assister à des conversations sur l'homosexualité en présence de camarades auxquels ils ne souhaitent pas parler de leur situation familiale. Pour y faire face, ils développent de nouveau trois stratégies, correspondant à des degrés de discrétion différents et susceptibles d'être adoptées alternativement selon leur analyse de la situation. Ainsi, certains choisissent de ne pas intervenir dans les conversations sur l'homosexualité. Ils craignent en effet de montrer leur attachement particulier à ce sujet, et l'éventuelle stigmatisation qui en découlerait :

Souvent je dis rien, parce qu'après on va me dire ouais... on va parler de moi. On va dire : « Ouais, t'as vu, il les a défendus. » Après il va y avoir : « Ouais il est gay et tout. » Non. Franchement je préfère rien dire. Je dis rien, je laisse pisser, voilà. » (Steve, 14 ans, famille no 1)

Je réagis pas dans les débats. Ça sert à rien de toute façon, il y en a qui ont pas envie d'être convaincus d'autre chose. (Chiara, 13 ans, famille no 3)

Une deuxième attitude, que l'on peut qualifier de « neutralité éclairée », consiste à essayer de diffuser ses connaissances sur l'homosexualité sans faire de lien avec sa propre situation familiale :

S'ils disent : « Comment on fait pour avoir un enfant ? » [...] Je vais dire « ouais, on fait ça, on fait ça, on fait ça, on peut adopter, on peut faire une fécondation in vitro [...] » Culture générale on va dire. (Steve, 14 ans, famille no 1)

Cette stratégie permet de s'engager pour faire changer les éventuels opinions et discours

négatifs des camarades sur l'homosexualité, sans pour autant dévoiler sa situation familiale. Elle est très appréciée par les jeunes à la fin du collège (13-15 ans), lorsqu'ils commencent peut-être à se sentir légitimes pour parler de l'homosexualité.

Une troisième attitude, enfin, consiste à adopter un discours militant en faveur des gays et lesbiennes. Afin de ne pas laisser paraître un attachement émotionnel trop fort à cette question, elle n'est adoptée que par celles et ceux qui, par ailleurs, sont engagés sur différents sujets de société :

Dans ma classe ils savent tous que je suis de gauche [...]. Je parle des homos comme je vais parler des Arabes, des Noirs, comme quoi il y a du racisme et tout, et que c'est pas normal. Je parle de l'homosexualité, du racisme, du salaire des patrons, des trucs comme ça. C'est pas que l'homoparentalité. (Adrien, 14 ans, famille no 8)

Adrien est sans doute celui qui affiche l'engagement public en faveur des gays et lesbiennes le plus marqué. Pourtant, c'est aussi celui qui parle le moins de sa famille au collège : son discours militant est rendu possible par la construction sur la durée d'un engagement qu'il juge cohérent.

Ainsi, au collège, la crainte de la stigmatisation est bien un argument fort mis en avant pour expliquer une publicisation sélective de l'atypisme familial et le développement de différentes stratégies pour protéger le « nous familial » tout en renforçant le « nous générationnel ». Ceci fait écho à différents travaux portant sur les attitudes de (non-)publicisation du personnel enseignant homosexuel dans l'espace scolaire hétéronormé (notamment Griffin, 1991 et 1992 ; Harbeck et Woods, 1992 ; Kemp et Waldo, 1997). Ces recherches montrent que la majorité craint de perdre son emploi en cas de révélation et met donc en œuvre un ensemble de stratégies proches de celles repérées chez les jeunes que j'ai rencontrés. Par exemple, pour masquer leur homosexualité, certaines des enseignantes rencontrées par Karen Harbeck et

Sherry Woods (1992) fréquentent des bars perçus comme hétérosexuels, évoquent des relations amoureuses avec des hommes ou encore parlent de leurs compagnes en leur donnant un nom masculin.

2.2. Au-delà du stigmaté, le refus d'être « enfant de »

La crainte d'être stigmatisé n'est pas pour autant la seule raison avancée pour expliquer les choix de (non-)publicisation au collège : dans une dynamique d'individualisation caractéristique de cette période (de Singly, 2006 : 77), les jeunes de familles homoparentales cherchent parfois à dépasser le stigmaté pour se définir en-dehors du prisme familial. Ainsi, lorsque je les interroge, certains adoptent une attitude détachée et mettent en avant la non-spécificité de leur situation familiale :

Le fait que tu aies deux mamans, est-ce que tu penses que ça change quelque chose pour toi ?

Non. Non. C'est pareil que les autres gens. Je vais me coucher à la même heure... ! Enfin, c'est pareil, j'ai pas une vie différente. [...]

Est-ce que tu aimerais pouvoir en parler plus autour de toi ?

Ben non, ça change rien de toute façon donc c'est pas la peine. J'ai une vie comme les autres. (Luna, 13 ans, famille no 2)

Luna semble ici se positionner contre une forme de discours, d'ailleurs symbolisée par mes questions, qui sous-entend la nécessité de parler de sa famille autour de soi quand on fait partie d'une famille homoparentale. Selon elle, cet impératif ne se justifie pas : elle refuse toute particularisation de l'homoparentalité et parle peu de sa situation familiale au collège. D'autres vont plus loin et insistent sur le fait qu'ils ne souhaitent pas être définis en tant qu'« enfants de » (de Singly, 2006 : 77) :

Je vois pas pourquoi je devrais leur dire que j'ai deux mamans, ou même deux papas, ou un père et une mère. Ça les regarde pas. [...] C'est pas parce j'ai deux mères que nos relations devraient chan-

ger. C'est pas mes parents, c'est moi. Je suis moi-même et puis voilà. (Adrien, 14 ans, famille no 8)

Cette volonté de distanciation par rapport à leurs parents se reflète dans la façon dont certains parlent de leur famille à leurs enseignantes et enseignants : alors qu'ils les tenaient systématiquement informés de leur situation familiale à l'école élémentaire, ils insistent au collège sur le fait que ces derniers n'ont pas à la connaître, et ne l'évoquent éventuellement que par le biais des fiches d'informations personnelles à remplir en début d'année.

L'ensemble de ces analyses me conduit à qualifier la deuxième phase de la carrière de (non-)publicisation de l'atypisme familial en milieu scolaire de « publicisation sélective ». Si la stigmatisation éventuelle de cet atypisme dans un environnement générationnel très normé est un argument souvent mobilisé pour justifier la sélection, une certaine volonté d'individualisation est également mise en avant par les jeunes interrogés, qui refusent d'être réduits à leur situation familiale.

3. Une « publicisation active » au lycée

L'arrivée au lycée, vers 15 ans, marque l'entrée dans une troisième phase de la carrière de (non-)publicisation. S'ils évoquent toujours des risques de stigmatisation, les jeunes de familles homoparentales adoptent une attitude plus distanciée par rapport aux normes des groupes de pairs et n'hésitent pas à jouer avec le stigmatisme en affichant clairement leur situation familiale.

3.1. Mettre le stigmatisme à distance

Au lycée, si les regards des pairs continuent de peser sur les pratiques individuelles (Pasquier, 2005 : 13), celles et ceux que j'ai rencontrés insistent sur le fait qu'ils osent désormais davantage s'affirmer en dehors des normes. Dans une dynamique d'individualisation encore renforcée (de Singly, 2006 : 17), l'appartenance à une famille atypique intéresse d'ailleurs de

plus en plus de camarades et peut parfois même se transformer en « marginalité revendiquée » (Breton, 2005 : 87) :

Des parents homosexuels, c'est quand même un peu rare, t'en trouves pas à chaque coin de rue. Donc c'est sûr que après, selon mes copains et tout, quand je leur dis, ils disent : « Ouais, t'es un peu plus unique ! C'est la classe ! » (Léo, 19 ans, famille no 9)

Depuis que je suis au lycée, les gens sont vraiment plus intéressés. Ils posent des questions, ils sont curieux quoi ! (Chloé, 15 ans, famille no 4, 2^e entretien)

Face aux éventuels camarades qui rejetteraient toujours l'atypisme, les jeunes de familles homoparentales se montrent beaucoup plus détachés qu'au collège, refusant catégoriquement de considérer leur situation familiale comme un stigmate :

J'estime qu'au lycée, quelqu'un qui comprend pas du tout, qui cherche même pas à comprendre, ben c'est quelqu'un de pas intéressant quoi. S'il arrive pas à comprendre ça, il y a plein de choses qu'il comprendra pas dans sa vie et il restera con, quoi. (Léo, 19 ans, famille no 9)

Moi je me dis, au lycée, les gens qui veulent toujours pas comprendre, c'est leur problème. Il y a des moments où il y en a, on n'a pas envie de se battre pour qu'ils comprennent. (Steve, 16 ans, famille no 1, 2^e entretien)

Léo et Steve estiment que leurs camarades ont mûri par rapport au collège et sont donc plus à même d'accepter les différences : en affirmant leur appartenance à une famille atypique, ils peuvent faire un tri entre ceux qui « comprennent » et ceux qui ne « cherchent pas à comprendre » ces différences. Ayant acquis de l'assurance, ils s'inquiètent moins du jugement des autres et renversent même le stigmate potentiel : ceux qui ne comprennent pas l'homoparentalité deviennent ceux qui ne méritent pas qu'on leur accorde de l'attention. Il s'agit là de réinterpréter les processus discriminatoires (Riessman, 2000 : 123). Ceci rappelle la stratégie d'« inversion de la domination » mise en

évidence par François de Singly et Virginie Descoutures au sujet des parents de familles homoparentales qui affirment que leur situation familiale offre un cadre de vie plus riche que celui des familles hétéroparentales (2000 : 333).

3.2. Publiciser pour militer

Le lycée est un lieu où les débats sont plus fréquents qu'au collège, que ce soit dans le cadre organisé de la classe (Billouet, 2007 : 305-356) ou dans le cadre plus informel des groupes de pairs (Galland, 2011 : 181-216) :

Depuis que je suis au lycée, j'entends beaucoup plus qu'avant de conversations intéressantes, des débats sur la politique, sur l'histoire, des trucs comme ça... C'est aussi qu'on est plus matures. On échange nos idées. (Chloé, 15 ans, famille no 4, 2^e entretien)

Ceci engendre un contexte favorable à l'émergence de discussions sur des sujets qui touchent les jeunes de familles homoparentales. Alors que les collégiennes et collégiens préfèrent souvent rester en retrait dans ce type de débats pour ne pas fragiliser leur intégration au sein des groupes de pairs, on repère une attitude bien différente au lycée, que l'on peut qualifier de « publicisation militante » :

Il y a un élève dans ma classe qui est assez homophobe [...] Et du coup je lui ai dit que j'avais deux mères. [...] Je préférerais qu'il le sache. Pour lui montrer que c'est pas parce que les parents sont homos que leur enfant va être bizarre, ou j'en sais rien. C'est possible vu que moi je suis normale! (Véronica, 17 ans, famille no 3)

Il y a aussi des gens, je sais qu'ils sont un peu de droite et tout ça, donc je fais exprès de leur raconter ma vie... un peu par provocation! [Elle rit.] Et donc pour les convaincre que c'est pas diabolique d'avoir des parents homosexuels. (Chloé, 15 ans, famille no 4, 2^e entretien)

Les deux jeunes filles évoquent leur situation familiale au sein de débats au lycée afin de convaincre les plus réticents de la « normalité » des gays et lesbiennes. Au lycée, les jeunes

interrogés s'instituent ainsi en « arguments » contre l'homophobie :

En fin de compte, je suis un argument en moi-même! [Elle rit.] C'est l'un des meilleurs moyens pour convaincre les gens... Franchement, je me dis que plus les gens sont au courant de ma situation familiale, moins ils auront de chances de devenir homophobes plus tard. (Chloé, 15 ans, famille no 4, 2^e entretien)

Ceci fait écho aux travaux de Virginie Descoutures, qui montrent bien comment la visibilisation de leur condition familiale par les mères lesbiennes peut être une forme de militantisme et un moyen de « normaliser » les familles homoparentales (2010 : 135-138). S'il est difficile de mesurer l'impact de ce type d'attitude sur les camarades des jeunes auprès desquels j'ai enquêté, les travaux de Jeffrey Kemp et Craig Waldo portant sur le coming out dans l'espace scolaire d'enseignants gays et d'enseignantes lesbiennes montrent une nette amélioration des jugements de leurs élèves à l'égard de l'homosexualité une fois que ces derniers connaissent leur orientation sexuelle (1997 : 87). Ceci laisse supposer une certaine efficacité de la publicisation militante des jeunes de familles homoparentales.

Contrairement à ce que l'on a pu noter au collège, cette publicisation militante se fait face à un groupe. Il ne s'agit pas d'un moment de confiance dans le processus de renforcement d'une amitié, mais bien d'une action engagée qui, destinée à un groupe de camarades plus ou moins intimes, vise à marquer les esprits et à convaincre :

Au lycée il y a plein de débats sur le mariage homo. [...] Moi je me mets un peu en retrait du cercle, je regarde qui est pour, qui est contre, sans qu'ils sachent que moi je suis issue d'une famille homoparentale. Et quand j'entends dire : « Oui, mais les enfants, les pauvres... », je mets mon grain de sel. Je suis vicieuse, je sais! [Elle rit.] Je dis : « Oui, alors moi je suis enfant d'homosexuelles justement. » (Chloé, 15 ans, famille n° 4, 2^e entretien)

Comme au collège, les jeunes peuvent en cas de nécessité trouver le soutien de ceux qui connaissent leur situation familiale, lequel s'exprime alors de manière beaucoup plus affirmée :

Un jour mon meilleur ami m'avait raconté, il était en seconde [1ère année du lycée] [...] et il y avait le débat sur les parents homosexuels. Et il y en avait dans la classe qui étaient «oh non mais nous on comprend pas». Et lui qui réagit au quart de tour. Il a dit à toute la classe : «Moi je connais quelqu'un, je connais ses parents, ils sont super et tout, il faut arrêter de dire ça, c'est n'importe quoi.» (Léo, 19 ans, famille no 9)

Au lycée, le cercle des interlocuteurs à qui l'on parle de sa famille est donc large. La différence avec l'école élémentaire est que la publicisation y est beaucoup plus choisie : ce ne sont pas les parents qui sont visibles dans l'espace scolaire, mais les jeunes qui considèrent qu'ils peuvent parler de leur situation familiale à de nombreux interlocuteurs mûrs et capables d'accepter la différence. Pour cette troisième phase de la carrière de (non-)publicisation, on peut ainsi parler de «publicisation active».

Conclusion

La carrière de (non-)publicisation de l'atypisme familial à l'école par les enfants de familles homoparentales est donc séquencée par les changements de contextes normatifs qu'ils connaissent au cours de leur scolarité, lesquels correspondent aux différents paliers scolaires qu'ils traversent : école élémentaire, collège et lycée. L'examen de ces trois phases a permis de montrer comment ces enfants, à chaque nouvelle étape de leur scolarité, observent et évaluent leur environnement scolaire – notamment leurs groupes de pairs –, établissent le caractère éventuellement stigmatisant de leur situation familiale et décident d'en parler, ou non, dans une gestion simultanée des injonctions du « nous familial », du « nous générationnel » et de l'individualisation. La première phase, correspondant

à l'école élémentaire, est celle de la « publicisation sous autorité parentale » : dans un espace scolaire familial et familial peu normé par les groupes de pairs, presque tout le monde connaît la situation familiale et le rôle actif des enfants de familles homoparentales dans la publicisation est limité. La deuxième phase, au collège, est celle de la « publicisation sélective » : l'accentuation des normes des groupes de pairs et la peur de la stigmatisation d'une part, l'individualisation progressive des jeunes et l'invisibilisation des parents dans l'espace scolaire d'autre part entraînent une publicisation bien moindre de la famille. La troisième phase, enfin, qui correspond au lycée, est celle de la « publicisation active » : considérant que leurs camarades sont désormais prêts à accepter – voire à valoriser – la situation familiale en dépit de son écart aux normes, et souhaitant bousculer les stéréotypes de ceux qui affichent encore des réticences, les jeunes se font acteurs d'une large publicisation de leur atypisme familial.

Les cas de Chiara, Carlotta et Véronica (13, 15 et 17 ans, famille no 3) illustrent bien, au sein d'une même famille, la dynamique temporelle de la (non-)publicisation de la situation familiale. Chiara, élève de 4^e (troisième année du collège) parle de sa famille à ses camarades uniquement lorsque ceux-ci lui posent des questions explicites à ce sujet et n'intervient jamais dans les débats qui ont trait à l'homosexualité. Carlotta, en 3^e (dernière année du collège), met quant à elle en avant sa volonté d'individualisation et refuse toute particularisation de l'homoparentalité : elle parle peu de sa famille au collège pour éviter d'être définie en tant que « fille de ». Enfin, Véronica, élève de Terminale (dernière année du lycée), publicise largement sa situation familiale auprès de ses camarades, dans une démarche militante en faveur de l'homoparentalité.

Ces attitudes de publicisation rappellent fortement celles des enseignantes et enseignants homosexuels rencontrés par Pat Griffin (1991). L'auteure n'adopte pas une analyse en

termes de paliers scolaires qui permettrait de dresser un parallèle plus direct encore ; cependant, elle souligne elle aussi l'existence d'un ensemble de stratégies de (non-)publicisation, placées sur un continuum des plus discrètes aux plus engagées, non exclusives les unes des autres et développées selon un arbitrage permanent entre le risque de la publicisation dans un espace hétéronormé et la volonté de ces enseignants et enseignantes d'être intègres par rapport à eux-mêmes.

Au-delà des résultats synthétisés ici, mon enquête invite à de nombreux prolongements que mon corpus réduit ne me permet pas de proposer : observe-t-on des différences significatives dans la manière dont filles et garçons parlent de leur situation familiale ? Comment le milieu social d'origine des jeunes de familles homoparentales et de leurs camarades est-il susceptible d'influencer cette (non-)publicisation ? Les membres d'une même fratrie adoptent-ils toujours des attitudes similaires ? Quels choix de publicisation sont mis en place dans l'enseignement supérieur ? Qu'en est-il des enfants de couple d'hommes, qui sont dans une situation familiale plus atypique encore que les enfants issus de familles lesboparentales ? Observe-t-on des comportements semblables chez les jeunes qui connaissent d'autres formes d'« atypisme familial » (handicap de l'un des proches, grande pauvreté de la famille, parent décédé...) ?

Autre question : les débats et manifestations qui ont entouré en France l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe en 2013¹⁰ ont-ils eu un impact significatif sur la manière dont les jeunes de familles homoparentales parlent de leur famille à l'école ? Souhaitant y réfléchir au moment de la rédaction de cet article, j'ai mené un second entretien avec trois des jeunes que j'avais interrogés en 2012. Le caractère très récent de ces débats et

le petit nombre d'entretiens complémentaires menés ne me permettent évidemment pas de tirer des conclusions solides ; ils m'autorisent en revanche à proposer quelques hypothèses.

À l'école élémentaire et au début du collège, il semblerait que le changement principal apporté par cette actualité soit lié à la découverte par les camarades de l'homoparentalité. Alors que certains avaient du mal à expliquer leur situation familiale à des camarades incrédules ou ignorants face à la réalité de cette configuration familiale, la forte visibilité apportée par la médiatisation du sujet favoriserait la publicisation de la situation familiale :

Déjà il y a l'actualité. Tu regardes la télé avec tes parents, tu vois une manifestation pour le mariage homosexuel, les parents ils vont souvent faire des commentaires tu vois. Donc les enfants comprennent un peu mieux, du coup c'est plus facile de le dire. (Coline, 13 ans, famille no 6, 2^e entretien)

Pour celles et ceux qui sont plus âgés, à la fin du collège et au lycée, les effets de l'actualité récente semblent davantage ambivalents. L'association SOS Homophobie souligne une augmentation de près de 30 % de la déclaration d'actes homophobes en milieu scolaire en 2013 et impute une part importante de cette hausse aux débats autour du mariage de personnes de même sexe (2014 : 111). En réaction à ce phénomène, il semblerait que certains jeunes de familles homoparentales choisissent de parler d'autant moins de leur famille :

Avec tous les débats, je voyais bien qu'il y en avait qui trouvaient ça horrible. Et donc avec ces gens-là c'est encore moins facile d'en parler. (Steve, 16 ans, famille no 1, 2^e entretien)

À l'inverse, d'autres choisiraient plutôt de publiciser d'autant plus leur situation familiale et d'en faire un argument dans la lutte contre l'homophobie :

Plus les gens le sauront, mieux ce sera. C'est le manque d'informations qui est dangereux pour la société. Donc moi je le dis dès que j'ai l'occasion de le dire. J'ai envie de me battre et ça c'est

10. Loi no 2013-404 du 17 mai 2013, en ligne : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000027414540&dateTexte&categorieLien=id>.

un moyen de le faire [...] et je défie quiconque veut débattre avec moi du mariage homosexuel! (Chloé, 15 ans, famille no 4, 2^e entretien)

Ces hypothèses rapidement esquissées ici invitent à d'autres recherches pour tenter de mesurer l'impact, à court et à plus long terme, qu'ont eu et qu'auront les changements législatifs et les débats au sujet de l'homoparentalité sur la manière dont les jeunes publicisent, ou non, leur atypisme familial au cours de leur scolarité.

Références bibliographiques

- Bartkiewicz M.J., E.M. Diaz, E.W. Greytak et J.G. Kosciw. 2008. *Involved, Invisible, Ignored: The Experiences of Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Parents and Their Children in our Nation's K-12 Schools*, New-York, Gay, Lesbian and Straight Education Network.
- Billouet P. (dir.) 2007. *Débattre. Pratiques scolaires et démarches éducatives*, Paris, L'Harmattan.
- Bos H., N. Gartrell, J. Hermanns et L. van Gelderen. 2009. «Stigmatization and Resilience in Adolescent Children of Lesbian Mothers», *Journal of GLBT Family Studies*, vol. 5, no 3, p. 268-279.
- Bos H., N. Gartrell, J. Hermanns, E. Perrin et L. van Gelderen. 2012. «Quality of Life of Adolescents Raised from Birth by Lesbian Mothers», *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics*, vol. 33, no 1, p. 1-7.
- Breton C. 2005. *J'ai deux mamans, c'est un secret. Foyers homos : des enfants racontent*, Paris, Leduc.S Éditions.
- Catsambis S. 2007. «Parental Involvement in Education», dans G. Ritzer (dir), *Blackwell Encyclopedia of Sociology Online*, Blackwell Publishing.
- Chartrain C. (dir.) 2013. *Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies*, Paris, INJEP.
- Coulmont B. 2006. «Jeux interdits? Religion et homosexualité. Note critique», *Archives de sciences sociales des religions*, no 136, p. 103-114.
- Cros, M. 2013. *De l'école mixte à l'école non sexiste : évolution des conceptions relatives au sexe, au genre et à la sexualité dans le système éducatif français*, mémoire de fin d'études, Toulouse, Institut d'études politiques de Toulouse.
- Darmon M. 2003. *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte.
- Darmon M. 2006. *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- Descoutures V. 2010. *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF.
- Descoutures V. et F. de Singly. 2000. «La vie en famille homoparentale», dans M. Gross (dir.), *Homoparentalités, état des lieux*, Issy-les-Moulineaux, ESF, p. 329-343.
- Farina A. et F. Mehta. 1988. «Associative Stigma: Perceptions of the Difficulties of College Aged Children of Stigmatized Fathers», *Journal of Social and Clinical Psychology*, no 7, p. 192-202.
- Fassin E. 2010. «Homosexuels des villes, homophobes des banlieues?», *Métropolitiques*, <http://www.metro-politiques.eu/Homosexuels-des-villes-homophobes.html>.
- Favre B., C. Montandon. 1988. «Les relations entre les familles et l'école dans l'enseignement primaire», dans P. Perenoud et C. Montandon (dir.), *Qui maîtrise l'école? Politiques d'institutions et pratiques des acteurs*, Lausanne, Réalités sociales, p. 91-108.
- Galland O. 2011, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- Giraud C. 2005, *Du Secret. Contribution à une sociologie de l'autorité et de l'engagement*, Paris, L'Harmattan.
- Goffman E. 1973 (1959). *La mise en scène de la vie quotidienne, t. 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- Goffman E. 1975 (1963). *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Minuit.
- Golombok S. et F. MacCallum. 2004. «Children Raised in Fatherless Families From Infancy: a Follow-up of Children of Lesbian and Single Heterosexual Mothers at Early Adolescence», *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 45, no 8, p. 1407-1419
- Gregory R. et V. Ray. 2001. «School Experiences of the Children of Lesbian and Gay Parents», *Family Matters*, no 59, p. 28-34.
- Griffin, P. 1991. «Identity Management Strategies Among Lesbian and Gay Educators», *Qualitative Studies in Education*, vol. 4, no 3, p. 189-102.
- Griffin, P. 1992. «From Hiding Out to Coming Out: Empowering and Lesbian and Gay Educators», *Journal of Homosexuality*, vol. 22, nos 3-4, p. 167-196.
- Gross M. 2011. «Homophobie à l'école : les stratégies des familles lesboparentales pour protéger leurs enfants», *Dialogue*, no 194, p. 21-34.
- Gross M. 2012. *Qu'est-ce que l'homoparentalité?*, Paris, Payot et Rivages.
- Harbeck K.M. et S.E. Woods. 1992. «Living in Two Worlds: The Identity Management Strategies Used by Lesbian Physical Educators», *Journal of Homosexuality*, vol. 22, nos 3-4, p. 141-166.
- Heenen-Wolff S. 2010. *Homosexualités et stigmatisation*, Paris, PUF.

- Henriot-van Zanten A. 1990. *L'école et l'espace local. Les enjeux des zones d'éducation prioritaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Kemp J.L., C.R. Waldo. 1997. «Should I Come Out to My Students? An empirical Investigation», *Journal of Homosexuality*, vol 34, no 2, p. 79-94.
- Mailfert M. 2006. «La famille homoparentale et son rapport à l'extérieur. Une gestion différentielle face à deux types de confrontation sociale : la famille élargie et l'institution scolaire», dans A. Cadoret, M. Gross, C. Mecary et B. Perreau (dir.), *Homoparentalités. Approches scientifiques et politiques*, Paris, PUF, p. 273-285.
- Pasquier D. 2005. *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement.
- Rault W. 2009. «La difficile mesure de l'homoparentalité», *Fiche d'actualité*, no 8, INED.
- Riessman C.K. 2000. «Stigma and Everyday Resistance Practices: Childless Women in South India», *Gender and Society*, vol. 14, no 1, p. 111-135.
- Singly F. (de). 2006. *Les Adonassants*, Paris, Armand Colin.
- SOS Homophobie. 2014, *Rapport sur l'homophobie*, Paris, KTM Editions.
- Temple, J. R. 2005. «“People Who Are Different From You”: Heterosexism in Quebec High School Textbooks», *Canadian Journal of Education*, no 28, p. 271-294.
- Vyncke J. 2009. *Hétérosexisme et le bien-être des adolescents de mères lesbiennes*, thèse de doctorat en psychologie soutenue à l'Université du Québec à Montréal.